

# FAITS SAILLANTS DU RAPPORT FINANCIER ET DU RAPPORT DU VÉRIFICATEUR EXTERNE POUR L'EXERCICE FINANCIER SE TERMINANT LE 31 DÉCEMBRE 2024

Chères citoyennes, chers citoyens,

C'est avec un grand plaisir que nous vous présentons aujourd'hui le rapport financier de notre municipalité pour l'année 2024. Cette présentation vise à vous fournir une vision claire et détaillée de notre situation financière.

Conformément aux dispositions de l'article 176.2.2 du Code municipal du Québec, en cette séance ordinaire du conseil municipal du 8 avril 2025, voici les faits saillants du rapport financier et du rapport du vérificateur externe pour l'exercice financier se terminant le 31 décembre 2024, tel que présenté au conseil le 11 mars dernier, par madame Carolyne Thériault, CPA auditrice, CA, de la firme Mallette S.E.N.C.R.L de Saint-Pascal.

## REVENUS

Taxes	1 080 258 \$
Compensations tenant lieu de taxes	10 660 \$
Transferts	1 001 196 \$
Services rendus	33 807 \$
Impositions de droits	28 489 \$
Amendes et pénalités	630 \$
Revenus de placements de portefeuille	19 244 \$
Autres revenus d'intérêts	5 622 \$
Autres revenus	40 229 \$
<b><u>TOTAL</u></b>	<b><u>2 220 135 \$</u></b>

## CHARGES

Administration générale	320 400 \$
Sécurité publique	186 442 \$
Transport	511 485 \$
Hygiène du milieu	552 201 \$
Santé et bien-être	25 681 \$
Aménagement, urbanisme et développement	106 707 \$
Loisirs et culture	156 309 \$

Frais de financement	119 047 \$
<b><u>TOTAL</u></b>	<b><u>1 978 272 \$</u></b>

<b>Excédent (déficit) lié aux activités</b>	<b>241 863 \$</b>
---	-------------------

Moins : revenus d'investissement	(364 371) \$
----------------------------------	--------------

<b>Excédent (déficit) de fonctionnement de l'exercice avant conciliation à des fins fiscales</b>	<b>(122 508) \$</b>
--	---------------------

**Excédent (déficit) de fonctionnement de l'exercice à des fins fiscales : 237 053 \$**

**Excédent (déficit) accumulé** **1 002 918 \$**

Excédents (déficit) de fonctionnement non affecté : 759 736\$

Excédents de fonctionnement affecté : 241 682\$

Réserves financières et fonds réservés : 1 500\$

**Dette à long terme** **453 102 \$**

Dette à long terme incluant la dette en cours de refinancement: 2 385 708\$

Moins Montants des débiteurs et autres montants affectés au remboursement de la dette à long terme : 1 932 606\$

**Opinion de l'auditeur indépendant :**

À notre avis, à l'exception des incidences éventuelles du problème décrit dans la section \*« **Fondement de l'opinion avec réserve** » de notre rapport, les états financiers donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de la Municipalité au 31 décembre 2024, ainsi que des résultats de ses activités, de la variation de ses actifs financiers nets (sa dette nette) et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date conformément aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public.

**\*Fondement de l'opinion avec réserve :**

Dans le cadre de l'application au 1er avril 2022 du chapitre SP 3280, \*« **Obligations liées à la mise hors service d'immobilisations** » du Manuel de comptabilité de CPA Canada pour le secteur public, la Municipalité n'a pas été en mesure d'évaluer si un montant aurait dû être comptabilisé en passif au titre des obligations liées à la mise hors service des immobilisations au 31 décembre 2024 et au 31 décembre 2023.

Bonne nouvelle! Le rapport financier démontre que la situation financière de la municipalité est positive.

Votre conseil continue de faire face à des défis financiers tout en maintenant une gestion rigoureuse et responsable de ses finances. Notre priorité est d'équilibrer notre budget et d'offrir le maximum de services à nos citoyens. Pour l'année à venir, notre objectif est de travailler sur le nouveau développement, nous savons que ces terrains sont attendus, mais nous avons besoin de l'expertise de plusieurs spécialistes pour y parvenir. Avec l'équipe, nous travaillons également à mettre en place plusieurs projets pour dynamiser notre environnement de vie.

Je tiens à vous encourager à participer aux séances du conseil, il est très intéressant de vous entendre. De plus, il est essentiel pour nous de travailler de concert avec les

bénévoles de notre milieu. C'est grâce à nos comités qui organisent des activités que nous pouvons mettre en valeur notre richesse. Nous avons à cœur la vitalité de notre village et le rayonnement de ce dernier.

En terminant, je vous remercie pour votre confiance et votre collaboration au bien-être des gens qui nous entourent. Les conseillers, les employés municipaux et moi-même travaillons fort pour avoir un milieu où il fait bon vivre et où l'on cultive le bonheur.

Annie Levasseur  
Mairesse de Sainte-Hélène-de-Kamouraska